

Commission Régionale Football Loisirs SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion du : Mercredi 14 juin 2023 par présentiel et visio-conférence

Animateur : M. AUVITU.

Présents: MME GOFFAUX, MM. GUILLAUME (G.C.S.P.), THOMAS, LE CAVIL.

Assiste: M. MATHIEU (C.D.)

Excusés: MM. BOUDJEDIR, ELLIBINIAN, GORIN.

INFORMATIONS GENERALES

La Commission invite les clubs à s'inscrire le plus rapidement possible pour la saison 2023/2024, ainsi qu'à faire le nécessaire du point de vue comptabilité.

La Commission informe les clubs que l'utilisation de la FMI sera obligatoire pour la saison 2023/2024.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{ER} RAPPEL:

25219517 - RED STAR FC / SUPP. MONTPELLIER du 05/06/2023 (SUPP.)

25219701 - PITRAY OLIER PARIS / LIONS MENILMONTANT du 05/06/2023 (FRANCILIENS/B)

25219794 - LE TIR AS CBB / PARISII FC du 05/06/2023 (FRANCILIENS/C)

25220051 - ENA / PETITS ANGES ES du 05/06/2023 (J. VERBEKE / B)

2EME RAPPEL AVANT SANCTIONS:

25219609 - KRO AS / SOUM DE VANVES du 22/05/2023 (FRANCILIENS/A)

25219953 - ESSEC F. COLLEGUES / TELECOM RECHERCHE AS du 22/05/2023 (J. VERBEKE / A)

SANCTIONS SUITE A L'ABSENCE DE LA FEUILLE DE MATCH APRES 2 RAPPELS : 25226714 - MOUSSY LE NEUF 2 / PARIS XIII ES du 13/05/2023 (SAMEDI MATIN / B)

A la suite de 2 relances de feuille de matche restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu par pénalité à MOUSSY LE NEUF 2. PARIS XIII ES conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

- MOUSSY LE NEUF 2: -1 pt / 0 but

- PARIS XIII ES: 3 pts / 4 buts

25219953 - ESSEC F COLLEGUES / TELECOM RECHERCHE AS du 05/05/2023 (JEAN VERBEKE / A)

A la suite de 2 relances de feuille de matche restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu par pénalité à ESSEC F COLLEGUES. TELECOM RECHERCHE AS conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

ESSEC F COLLEGUES : -1 pt / 0 but

TELECOM RECHERCHE: 0 pt / 2 buts

CHAMPIONNAT FRANCILIENS

POULE A:

25219613 - PORT MARLY CS / KRO AS du 08/06/2023

La Commission prend note du courrier de KRO AS avisant de son forfait.

- PORT MARLY CS: 3 pts / 5 buts

- KRO AS: -1 pt / 0 but

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL PARIS IDF

La Commission remercie tous les acteurs de ces finales qui ont contribué à la réussite de ces finales : - le Président Jamel SANDJAK, la LPIFF, les arbitres, les délégués et ainsi que les équipes et leurs joueurs qui ont eu un comportement exemplaire

881225 - FC COPAINS DE MEUDON

La Commission accuse réception du courrier de FCCM remerciant la Ligue pour la bonne organisation de cette finale de coupe, ainsi que pour la fourniture des équipements.

La Commission souhaite à tous les clubs des bonnes vacances 2023.